



Qualiopi
processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie "Actions de formation"

HABILITATION ÉLECTRIQUE B0-H0-H0V RECYCLAGE EXÉCUTANT DE TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

Informations générales

Durée :

1 jour de formation soit 7 heures.

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens en zone de voisinage simple (ouvriers de chantier BTP, agents commerciaux, maçons, peintres, serruriers, agents de sécurité).

Prérequis :

Personne possédant une habilitation de moins de 3 ans suivant NFC 18-510 de niveaux B0-H0-H0V.

Moyens d'évaluation des prérequis :

Habilitation de moins de 3 ans suivant NFC 18-510 de niveaux B0-H0-H0V.

Intervenants :

Formateur expérimenté et diplômé dans le domaine de l'électricité.

Accessibilité handicapé :

Sur demande.
(Contact de notre référent handicap)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Taux de réussite 2019 :

100% de réussite au 1er passage.

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur.
Plateformes pédagogiques.
Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510.

Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.
Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

Objectifs

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

d'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute (HT) et basse tension (BT),
de transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
de s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (B0-H0-H0V).

Contenu de la formation

Durant cette journée sont abordés les thèmes suivants :

- Cadre réglementaire
- Qu'est ce que l'électricité ?
- Les accidents électriques
- Les mesures de protections
- Les zones de travail
- Mise hors tension
- Matériel et équipement de protection
- Situation d'urgence

Moyens d'évaluation des acquis

Contrôle des connaissances:

Théorique et pratique suivant NFC 18-510

 contact@cerer.fr
 04 42 56 42 99
 cerer.fr



CERER

Organisme de Formation & CFA